

Paris 8 : université collégiale et solidaire

Le défi que nous avons à relever dans les années qui viennent est peut-être l'un des plus importants que l'université ait eu à affronter. Face à une mise en adéquation souvent brutale avec la réglementation imposée par la LRU, au détriment de notre identité collective et avec pour conséquence un mal-être qui se vit un peu partout, nous avons perdu le plaisir d'être ensemble. Il nous faut au plus tôt restaurer la confiance et reconstruire un projet collectif, une perspective, un horizon capables de porter l'intérêt général de l'université Paris 8. Survivre à la LRU ne peut constituer l'objectif ultime de notre université ; nous devons commencer à nous repenser dans le nouveau paysage dessiné, en particulier quand il s'agit de préparer notre politique à venir, dans le court comme dans le plus long terme.

Je suis candidat pour la période de sept mois qui s'ouvre. Elle sera l'occasion de préparer des échéances fondamentales pour notre université, comme le renouvellement du contrat d'établissement, de l'offre de formation et des équipes de recherche. Les RCE sont maintenant actées par le ministère pour janvier 2012 et leur application est assurée par un personnel administratif et technique compétent. Il est temps pour nous de réfléchir, en même temps qu'à leurs conséquences politiques, à la place de notre université dans son environnement et à son avenir.

Pour aborder ces échéances, je m'engage à mettre en place une méthode de prise de décision qui renoue avec la démocratie et la collégialité. Il ne suffira pas d'écrire une charte pour nous garantir contre les dérives ; il faut faire vivre les principes qu'elle contient. J'aime Paris 8, dans laquelle j'évolue depuis 27 ans, et je souhaite continuer à participer à son histoire en préservant les valeurs qui m'y ont attaché.

Les conseils centraux sont devenus des auxiliaires de l'exécutif ; la confusion des rôles est entretenue par deux facteurs : la création de comités présidentiels opaques chargés de la « préparation » des décisions des conseils, préparation qui va bien au-delà des aspects techniques, d'une part, et d'autre part la nomination de membres des conseils comme chargés de mission du président.

Je m'engage à rendre aux conseils centraux leur rôle d'initiative et de responsabilité ; le CEVU, en collaboration avec le CS, les composantes et les porteurs de projets, pilotera notre offre de formation ; le CS, en collaboration avec les écoles doctorales et les laboratoires, pilotera les demandes d'habilitation de nos équipes, et le CA sera associé à l'élaboration de l'ensemble du contrat d'établissement, sans ignorer les avis, les propositions et les débats du CTP. Tout groupe de travail technique devra avoir un mandat précis donné par le ou les conseil(s) concerné(s) et diffusé auprès de l'ensemble de la communauté.

Ces travaux devront s'effectuer au grand jour ; pour favoriser la réinsertion dans les débats et les enjeux centraux de l'université de tous ceux qui en sont écartés par la routine des fonctionnements ordinaires, nous utiliserons, dans la mesure du possible, l'intranet de l'université, donnant à chacun la possibilité de participer aux débats fondamentaux qui se dérouleront dans les conseils, et nous soutiendrons les initiatives collectives (assises, états généraux, séminaires).

Je solliciterai les avis et propositions de toutes celles et tous ceux qui exercent des responsabilités et œuvrent au bon fonctionnement de notre université et au développement de ses missions : chefs de service, directeurs de composantes, responsables de formations, convaincu que les compétences et l'expérience acquises sont un formidable levier dans une gestion au service de tous ; ne pas les associer pourrait conduire à un désinvestissement général.

À l'issue de cette période, je me présenterai à nouveau devant notre communauté, et si elle me renouvelle sa confiance, j'aurai la responsabilité de continuer à mettre en œuvre ce que nous aurons décidé ensemble.

L'enseignement mène à la recherche

Souffrant du complexe de Shanghai, notre université s'est centrée sur la recherche et ses moyens, et, en raison des RCE, sur le renforcement de l'administration centrale ; il est urgent de se rappeler que nous sommes également une institution dédiée à l'enseignement, et remettre l'étudiant au centre de nos préoccupations. Nous devons préserver notre rôle d'ascenseur social, et ne pas céder aux couinements bruyants des sirènes de l'excellence.

N'opposons pas enseignement et recherche ; l'un de nos modèles pédagogiques, élaboré à Vincennes, plonge l'étudiant dès le début dans la pratique, pour provoquer ensuite un questionnement sur l'objet, ce qui l'amène à découvrir très tôt des problématiques de recherche. Lier l'enseignement à la recherche, c'est ainsi faire en sorte que davantage de doctorants soient issus de nos formations de premier et de second cycles.

Il faut faire émerger des propositions de recherches transdisciplinaires structurantes, en lien avec des expériences pédagogiques transdisciplinaires. Il faut prendre du recul face aux dispositifs dits d'excellence et au mode de gouvernance qu'ils favorisent. La politique scientifique de notre université ne peut se limiter à soutenir les laboratoires et chercheurs déjà reconnus ; elle doit aussi accompagner les équipes et les chercheurs ne répondant pas aux critères d'évaluation, mais dont l'apport historique ou novateur est pertinent pour le projet de notre université. La constitution de pôles-monopoles de recherche détruit l'émulation et la nécessaire confrontation qu'exige toute démarche scientifique si elle veut échapper au monolithisme. Dans un monde de plus en plus complexe, la pluralité des approches, le croisement des disciplines ne constituent pas des handicaps mais d'indispensables accélérateurs de la connaissance.

Pour tout cela, nous devons décloisonner la vie des équipes, réunir régulièrement l'ensemble des directeurs de laboratoire et organiser des états généraux de la recherche.

Les étudiants

La réussite de nos étudiants doit être une de nos préoccupations majeures. Il nous faut soutenir les initiatives favorisant l'accompagnement tout au long du parcours universitaire, de la licence au doctorat, au travers notamment des projets menés dans le cadre de l'aide à la réussite qui doit perdurer.

Si la qualité de la formation de nos étudiants doit être notre premier souci, il nous faut aussi assurer une plus grande équité, et travailler à l'amélioration de leur vie en dehors des cours.

Contribueront au premier point l'application de la charte des examens, le bilan des CEF sur la base des expériences des responsables de formation et des organisations étudiantes, l'aménagement du contrôle continu pour les étudiants salariés, en s'inspirant de ce qui se passe dans l'enseignement à distance. Sur le deuxième, nous devons favoriser le logement étudiant, en participant aux opérations de construction en cours, et en demandant aux collectivités territoriales de nous aider à développer l'accueil des étudiants chez l'habitant.

Le vice-président étudiant doit pouvoir participer pleinement aux différents aspects de la vie politique de l'université ; d'une manière plus générale, il nous faut réfléchir à des moyens d'associer plus étroitement les étudiants à nos débats.

Les personnels

Le président avec les conseils est responsable du maintien du service public et du statut des personnels, il contrôle, accompagne et respecte les responsabilités techniques du personnel BIATOSS. Je saurai m'appuyer sur le personnel BIATOSS et tenir compte de ses propositions pour prendre les décisions ayant trait à l'administration et à l'organisation de l'université. En évitant des choix techniques ou organisationnels pris sans débat, et sans en prévoir les conséquences – comme ce fut le cas pour le logiciel Apogée.

La précarité, que l'université avait pratiquement pu résorber il y a une dizaine d'années, est repartie à la hausse, et le passage aux RCE n'arrangera rien ; nous devons lancer une réflexion avec le CTP sur les contractuels, en particulier sur la « cédésation », avec alignement sur les grilles de la fonction publique pour les collègues qui travaillent depuis longtemps sur des postes pérennes, en prenant en compte leur ancienneté.

Le CTP doit être respecté, et, comme les autres conseils, doit recevoir, avant ses débats, tous les éléments nécessaires à ceux-ci ; les comptes rendus doivent en être publiés. Les primes et les promotions doivent être examinées collectivement, encadrées par des critères clairs, décidés à l'avance et publiés, que ce soit pour les enseignants-chercheurs ou les Biatoss, et, bien entendu, élaborés avec l'aide du CTP et du CA.

Les composantes

Le rôle de nos composantes est fondamental ; il faut réinstaurer la confiance et notamment redonner sa place à la réunion des directeurs de composantes, ce qui implique un ordre du jour, des comptes rendus ainsi que la possibilité d'une véritable concertation. A l'initiative du président ou des conseils, des réunions seront tenues avec les départements, les services, les secteurs chaque fois qu'une décision à prendre les concernera, qu'une difficulté apparaîtra, ou qu'ils demanderont à être entendus.

En ce qui concerne le dialogue budgétaire, la communication préalable des enjeux est nécessaire. Tous les éléments seront transmis à l'avance pour rompre avec l'improvisation, le déséquilibre et la violence ressentie de certains dialogues actuels. L'attribution des moyens ne doit pas s'apparenter à un dictat présidentiel mais résulter d'une réflexion sur les choix stratégiques de l'université, au service de l'intérêt collectif. Les résultats de ce dialogue devraient être rendus publics, au moins auprès de la réunion des directeurs de composantes.

Plus généralement, il s'agit de restaurer la liberté d'expression : c'est de la concertation et de l'écoute attentive de tous les membres de la communauté que dépendent la qualité et l'efficacité de la politique que nous conduirons.

Les services

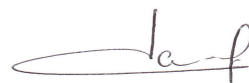
Les services jouent un rôle fondamental dans le fonctionnement de l'université. Une gestion intelligente de l'université doit valoriser les compétences, s'appuyer sur l'expérience acquise, œuvrer à instaurer une collaboration harmonieuse et efficace entre services et non une concurrence qui en paralyse le fonctionnement et marginalise les personnes. Il faut adapter et développer les outils de gestion tant administrative que pédagogique déjà en place, sur la base d'une analyse concertée des besoins et d'une étude ouverte des solutions avant d'en imposer de nouveaux et éviter de multiplier les procédures inutilement complexes et coûteuses.

Le président

Le président d'université doit retrouver un rôle de représentation, de proposition et d'organisation, il doit être garant d'un fonctionnement serein et de la cohésion de la communauté universitaire, écarter tout esprit clanique et respecter la contradiction, élément essentiel de progression dans une institution universitaire. Dans son rôle d'arbitre Il doit savoir résister aux tentations nocives de la LRU, c'est pourquoi je m'engage à renoncer au droit de veto concernant les recrutements décidés par un processus collégial.

Mais un président d'université a aussi une responsabilité nationale, en tant que membre de la conférence des présidents. Je m'engage à rendre des comptes à la communauté des prises de position que je pourrais être amené à y prendre. Dans le contexte actuel, défendre Paris 8 c'est aussi défendre l'université française : nous devons développer des partenariats avec d'autres universités. La possibilité de rejoindre un PRES dépend de notre capacité à défendre et renforcer notre spécificité, et non à devenir semblable aux autres. Notre identité est notre atout.

Telles sont mes convictions : je suis prêt à un engagement sans faille pour les défendre; j'ai conscience que la tâche sera difficile, et je compte sur vous toutes et tous pour m'aider à redonner du sens à notre vivre et travailler ensemble.



B. A. ALI CHERIF,
Professeur des universités